

## CPHTI – Certification Professionnelle de chargé de projet Handicap, Travail et Inclusion



**Certification professionnelle  
niveau 6 (Bac+4)**



**Formation à :**  
LYON / GRENOBLE



**RNCP 34361**



### Prérequis :

3 ans d'expérience professionnelle dans le handicap, centrées sur les secteurs de l'entreprise, du médico-social ou de l'insertion

### Dispositifs d'accès :

Formation Continue  
Apprentissage  
VAE



### Durée de la formation :

10 mois, regroupements mensuels de 5 jours consécutifs

### Programme :

350 h de formation théorique  
200 h de travaux personnels  
Possibilité d'effectuer un stage jusqu'à 420 h



### Financement :

Consultez notre site internet

Retrouvez l'ensemble des dispositifs d'accès sur notre site internet.

**Travail et Handicap : penser le paradigme inclusif sous l'angle de la participation et la reconnaissance des personnes**

## Présentation

Le chargé de projets handicap, travail et inclusion, quel que soit son cadre d'exercice, développe des activités professionnelles relevant de l'accompagnement direct des publics et des entreprises, de l'intermédiation entre les deux et de l'élaboration et la conduite de projets à l'échelle plus collective des publics, des entreprises et des territoires. En situation de responsabilité, il développe une autonomie professionnelle significative pour accompagner les personnes concernées, élaborer avec elles des parcours individualisés négocier avec les entreprises, problématiser des enjeux et des situations, concevoir des projets innovants pour y répondre.

## Enjeux et contexte de la formation

### TRAVAIL ET HANDICAP : PENSER LE PARADIGME INCLUSIF SOUS L'ANGLE DE LA PARTICIPATION ET LA RECONNAISSANCE DES PERSONNES

- La formation répond aux besoins croissants en compétences au regard des évolutions tant culturelles et sociales que législatives et réglementaires relative à l'insertion professionnelle et l'emploi des personnes en situation de handicap
- La question de l'insertion professionnelle et de l'emploi des personnes en situation de handicap est fortement impactée par la montée en puissance du paradigme inclusif au niveau des politiques publiques et de la culture commune, mettant l'accent sur les notions d'autonomie, d'accessibilité, de reconnaissance et de dignité, de pleine de participation, de projet, de parcours, de droit commun, de milieu ordinaire
- Il est essentiel de rester à l'écoute des évolutions majeures en termes d'individualisation et une sécurisation des parcours, de l'insertion et du maintien dans l'emploi

## Objectifs

### La formation vise à :

- Identifier la nature des freins à l'insertion des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire
- Repérer l'ensemble des professionnels impliqués dans l'insertion, leurs spécificités et leurs outils
- Définir des conditions d'insertion, de maintien dans l'emploi et de collaboration afin d'établir un cadre de travail pertinent.

L'objectif de la formation est de permettre aux professionnel·le·s accueilli·es :

- De renforcer leurs pratiques professionnelles dans l'accompagnement de parcours individualisés des personnes en situation de handicap
- De faire reconnaître leur rôle d'intermédiaire·trice et de facilitateur·trice au sein d'un système complexe d'acteurs
- D'étayer leurs compétences et leurs connaissances théoriques dans le champ du handicap et de l'inclusion
- De développer leurs capacités d'analyse, de problématisation et de distanciation par rapport aux enjeux de leurs pratiques professionnelles et de leur environnement
- De se doter d'outils méthodologiques d'intervention et de conception de projets en faveur de l'inclusion, l'émancipation et l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

## Méthodes et outils pédagogiques

**FORMATION COOPERATIVE** : les stagiaires sont porteurs d'un savoir expérientiel qu'ils partagent au service du collectif (atelier coopératif, lecture croisée, mobilité internationale collective, ...)

**FORMATION SOUPLE** : un dispositif de formation taillé en réponse aux trajectoires professionnelles individuelles (calendrier modulable, organisation en semestre, ...)

**FORMATION HYBRIDE** : conjuguant présentiel et distanciel : une expérimentation de l'innovation en formation à travers l'utilisation d'outils digitaux

**FORMATION OUVERTE** : passerelles et transversalité avec d'autres formations, conception, favorisant la découverte d'une autre organisation des politiques publiques, la confrontation à des pratiques parfois déconcertantes, le côtoiement d'approches nouvelles d'encadrement et de pilotage

## Compétences

La formation s'organise autour de trois axes principaux, pour contribuer à développer une fonction d'intermédiation qui se définit par la capacité à réconcilier deux logiques, celle de l'entreprise et du monde du travail, visant la production, et l'autre, centrée sur la personne en situation de handicap, sa volonté et ses capacités, visant l'insertion.

- L'Accompagnement individualisé des personnes en situation de handicap : Analyser et évaluer la situation, les attentes et les potentialités des personnes sur la base d'un diagnostic partagé. Accompagner la construction et la mise en œuvre d'un projet individualisé d'insertion, d'évolution professionnelle ou de maintien dans l'emploi.
- L'Intermédiation avec l'entreprise et l'écosystème emploi en milieu ouvert : Mettre en œuvre une offre de services et une expertise auprès des employeurs et agir en intermédiation entre la personne en situation de handicap et l'entreprise.
- La Méthodologie de projet et la démarche de recherche-action : Élaborer et conduire des actions et des projets innovants en matière d'insertion professionnelle et d'inclusion.

## Check-list de l'inscription

1 - Consulter les conditions et modalités d'inscription sur notre site.

2 - Compléter le dossier d'inscription en ligne accompagné de l'ensemble des documents demandés.

Dossier d'inscription en ligne sur [www.ocellia.fr](http://www.ocellia.fr) dans la rubrique Formations Supérieures.

## Pour toute demande de renseignement :

**Lyon : Service Admission Lyon - Valence**

**04 78 83 40 88**

**[admission@ocellia.fr](mailto:admission@ocellia.fr)**

**Grenoble Echirolles : Service Admission Grenoble Echirolles**

**04 76 09 02 08**

**[contactgrenoble@ocellia.fr](mailto:contactgrenoble@ocellia.fr)**

### Espace Lyon

Le Sémaphore  
20 rue de la Claire CP 320  
69337 Lyon Cedex 09

04 78 83 40 88  
[contactlyon@ocellia.fr](mailto:contactlyon@ocellia.fr)

### Espace Grenoble Echirolles

3 avenue Victor Hugo BP 165  
38432 Echirolles Cedex

04 76 09 02 08  
[contactgrenoble@ocellia.fr](mailto:contactgrenoble@ocellia.fr)

### Espace Valence

103 avenue Maurice Faure  
26000 Valence

04 75 86 30 55  
[contactvalence@ocellia.fr](mailto:contactvalence@ocellia.fr)



Lyon - Grenoble - Valence  
[www.ocellia.fr](http://www.ocellia.fr)